

République Française
Département de la Nièvre
Arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire
Commune de Cosne-Cours-sur-Loire

Date de la convocation : 08/12/2023
Date d'affichage : 08/12/2023
Nombre de membres afférents au
conseil municipal : 29

Extrait du registre des délibérations de la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire Séance du 14 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de Cosne-Cours-sur-Loire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais de Loire, salle du Belvédère, Rue du Général de Gaulle, sous la présidence de M. Gilbert LIENHARD, premier adjoint, en application de l'article L2122-17 du CGCT.

Etaient présents : M. Lienhard, Mme Leroy, M Renaud, Mme Boulogne, M. Bonnet, Mme Ouvry, Mmes Guiblin, Breuzet, Milliard, MM Ponsonnaille, Dedisse, Cassera, Reby, Mmes Colonel, Tabbagh Gruau, M. Veneau, Mmes Reboulleau, Leclerc, M. Boucher-Baudard, Mme Borel, M. Boujlilat,

Absents ayant donné procuration : M. Gillonnier à M. Lienhard, M. Blandin à M. Cassera, Mme Guillaume à Mme Boulogne, M. Gabez à Mme Breuzet, Mme Pabiot à Mme Guiblin.

Effectifs	21
Nombre de votants	26
Votes « Pour »	26
Votes « Contre »	0
Abstentions	0
Procurations	5

Secrétaire de séance : M. Cassera.

Objet de la délibération : Attributions de subventions de fonctionnement aux associations culturelles avant le vote du budget primitif 2024.

Vu, les articles L 2313 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant, le vote du budget 2024 interviendra au mois d'avril 2024 ;

Considérant, les demandes formulées par les associations pour subvenir à leurs charges de fonctionnement et pour ne pas pénaliser la trésorerie des associations Cosnoises ;

Il est décidé d'autoriser les versements avant le vote du budget primitif 2024 suivant le tableau ci-dessous et dans la limite des crédits dédiés aux subventions de fonctionnement du budget 2023 ;

311 Action artistiques, actions et manifestations culturelles	
- Trait d'Union 58 :	
<i>Salon du Livre</i>	35 000,00 €
<i>Festival du Film</i>	
<i>Festival du Film Documentaire "Regards sur ailleurs"</i>	
- Comité des fêtes de Villechaud	300,00 €
- Les Gabarriers du haut Val de Loire	500,00 €
- Harmonie de Cosne - Concerts	2 500,00 €
- Quarante-sept deux	1 500,00 €
- UP 2 Dance	300,00 €
FSE Collège Claude Tillier	300,00 €
Association Formes et Couleurs	500,00 €
Regards photo	500,00 €
S/TOTAL	41 400,00 €

Unanimité

Pour extrait conforme :
Le Président de séance,

